Maitre d'ouvrage

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES

Avril 2024

Commune de Barlest

Carte Communale (CC)

MISE A JOUR

Le

Servitudes d'Utilité Publique

Service urbanisme, foncier et logement

Direction Départementale des Territoires Hautes-Pyrénées

Bureau d'application du droit des sols

3, rue Lordat BP 1349 65013 Tarbes Cedex Tél.: 05 62 51 41 41



Vu pour être annexé à l'arrêté du 2 2 AVR. 2024

Le Président,

Gérard TREMEGE

TARBES

TARBES

LOURDES



Le Président

ARRETE n° ARR2024-026 PORTANT MISE À JOUR DES ANNEXES DE LA CARTE COMMUNALE DE LA COMMUNE DE BARLEST RELATIVE AUX SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE PRENANT EN COMPTE LA SERVITUDE AÉRONAUTIQUE DE DÉGAGEMENT DE TYPE T5

Le Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 3 août 2016 portant création d'une nouvelle Communauté d'Agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes, des Communautés de Communes du Pays de Lourdes, du Canton d'Ossun, de Bigorre-Adour-Echez, du Montaigu, de Batsurguère, de Gespe-Adour-Alaric et du Syndicat de ramassage scolaire des rives de l'Alaric,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L161-1 à L161-4, L162-1, L163-10 et R163-8.

Vu la Carte Communale de la commune de Barlest,

Vu l'arrêté ministériel du Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires en date du 08 décembre 2022, et les plans annexés, approuvant le plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Tarbes-Lourdes-Pyrénées (Hautes-Pyrénées),

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour les annexes de la Carte Communale de la commune de Barlest relatives aux servitudes d'utilité publique.

ARRETE:

ARTICLE 1: les annexes : la liste des servitudes d'utilité publique et des contraintes et le plan des servitudes d'utilité publique de la Carte Communale de la commune de Barlest sont effectivement mises à jour à la date du présent arrêté par institution de servitudes d'utilité publique.

Cette servitude d'utilité publique fait suite à l'approbation du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Tarbes-Lourdes-Pyrénées (Hautes-Pyrénées).

<u>ARTICLE 2</u>: le dossier de mise à jour des servitudes d'utilité publique sera tenu à disposition du public :

- à la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, à la Zone Tertiaire Pyrènes Aéro Pôle, Téléport 1, CS 51331 65013 TARBES CEDEX 9, aux jours et heures d'ouverture habituels,
- à la mairie de Barlest aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.

<u>ARTICLE 3</u>: le présent arrêté sera affiché au siège de la Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes- Pyrénées ainsi qu'à la mairie de Barlest durant un mois, conformément aux

Accusé de réception en préfecture 065-200069300-20240422-ARR2024-026-AR Date de télétransmission : 03/05/2024 Date de réception préfecture : 03/05/2024

dispositions de l'article R153- 18 du Code de l'Urbanisme.

ARTICLE 4 : Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes-Pyrénées est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées,
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires des Hautes- Pyrénées.

Juillan, le 2 2 AVR. 2024

TARBES Gérard TREMEGE

Maitre d'ouvrage

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES

Avril 2024

Commune de Barlest

Carte Communale (CC)

Vu pour être annexé à l'arrêté du 2 2 AVR. 2024

MISE A JOUR

Le Président,

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Gérard TREMEGE

D'AGGO

TARBES

LOURDES

PYRENEES

Direction Départementale des Territoires Hautes-Pyrénées Service urbanisme, foncier et logement

Bureau d'application du droit des sols

3, rue Lordat BP 1349 65013 Tarbes Cedex Tél.: 05 62 51 41 41



Commune de Barlest

Liste des servitudes d'utilité publique recensées

Туре	Libellé	Objet	Nom	Document de référence	Date	Gestionnaire
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	CPT065000081	Captage 065000081			Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
13	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Canalisation	DN 350 SOUMOULOU - OSSUN			TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Direction opérations Région de Pau
14	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 63 kV	COARRAZE - NAY - SARSAN			SNCF Département IGTE
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	Surface de dégagement	Aérodrome Tarbes-Lourdes- Pyrénées	Arrêté ministériel	08/12/2022	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées

Maitre d'ouvrage

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES

Avril 2024

Commune de Barlest

Carte Communale (CC)

Vu pour être annexé à l'arrêté du 2 2 AVR. 2024

MISE A JOUR

Le Président,

Plans des Servitudes d'Utilité Publique



Direction Départementale des Territoires Hautes-Pyrénées Service urbanisme, foncier et logement

Bureau d'application du droit des sols

3, rue Lordat BP 1349 65013 Tarbes Cedex Tél.: 05 62 51 41 41



